



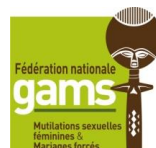
Avec le soutien de :



LE PARCOURS
D'INTÉGRATION
RÉPUBLICAINE



En partenariat avec :



Programme de formation

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES FEMMES MIGRANTES PRIMO-ARRIVANTES FACE AUX DISCRIMINATIONS ET AUX VIOLENCES

3 JOURS DE FORMATION

Mercredi 29 janvier, jeudi 30 janvier et lundi 10 février 2020

De 9h30 à 17h30

A Etap'Habitat, au 2 rue Georges Ducrocq à Metz

PUBLIC :

Acteurs et actrices de la région Grand-Est œuvrant dans l'accueil et l'accompagnement des femmes migrantes primo-arrivantes.

OBJECTIFS ET CONTENU :

En s'appuyant sur des compétences complémentaires de l'ADRIC, de l'AIEM, du GAMS et de Voix des femmes, le contenu de la formation articulera des apports théoriques et des pratiques multi-référentielles, et proposera des outils méthodologiques adaptés.

Ce module aura pour **objectifs** de permettre aux participant-e-s de :

- Acquérir des connaissances sur les thématiques spécifiques de l'accueil et l'accompagnement des femmes primo-arrivantes et sur la démarche interculturelle ;
- Échanger sur les situations concrètes de discriminations et de violences rencontrées dans leurs pratiques professionnelles, comme les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés, les violences conjugales ;
- Concevoir une grille d'analyse des pratiques et identifier les outils existants pour optimiser la posture professionnelle et favoriser le travail en réseau dans l'accueil et l'accompagnement des femmes primo-arrivantes.

ADRIC

7 rue du Jura - 75013 Paris - Tel: 01 43 36 89 23 - adric@adric.eu - www.adric.eu

Il se déclinera en deux temps :

Deux journées de formation pour approfondir les connaissances et les compétences d'intervention

Jour 1 / Mercredi 29 janvier 2020

9h30-13h (**ADRIC**)

- Éléments pour une analyse des divers parcours des femmes primo-arrivantes dans leurs évolutions actuelles (selon le statut résidentiel, la trajectoire d'émigration, la durée de l'installation, l'âge, le niveau d'étude, la situation familiale, etc.) : que disent les chiffres et les études et observations du terrain ?
- Une approche globale des phénomènes de cumul des discriminations (discriminations multicritères) auxquels sont exposées les femmes primo-arrivantes : racisme, sexisme, milieu social, âge, orientation sexuelle, handicap, etc. ;
- Une approche des situations des femmes primo-arrivantes face aux violences ;
- L'identification des facteurs qui favorisent le cumul des discriminations et des violences auprès des femmes primo-arrivantes : précarité administrative, phénomènes d'isolement et/ou de ségrégation, extrémismes religieux, repli identitaire, etc. ;
- Le rôle des divers acteurs dans la lutte contre ces phénomènes.

14h-17h30 (**GAMS**)

- Définitions et complications médicales des mutilations sexuelles féminines, dont l'excision ; présentation du travail du GAMS dans ce domaine ;
- Éléments pour une analyse approfondie des situations vécues par les femmes primo-arrivantes par rapport aux pratiques de l'excision : prévalence et données socioculturelles des mutilations sexuelles féminines ;
- Réponses préventives, médicales et juridiques face à l'excision, réflexion sur une posture appropriée dans l'accueil et l'accompagnement des victimes ;
- Présentation des ressources et des dispositifs existants dans la région Grand-Est..

Jour 2 / Jeudi 30 janvier 2020 :

9h30-13h (**AIEM**)

- Les différentes formes de violences conjugales dans le contexte migratoire, notamment par rapport aux femmes primo-arrivantes ;
- Impact des violences conjugales sur la vie sociale et professionnelle de ces femmes et sur leur processus d'accès à l'autonomie ;

ADRIC

7 rue du Jura - 75013 Paris - Tel: 01 43 36 89 23 - adric@adric.eu - www.adric.eu

- Le droit au séjour des femmes étrangères victimes de violences conjugales : les conséquences des violences sur le droit au séjour, les solutions offertes par le droit existant pour y remédier, les obstacles rencontrés en pratique ;
- Comment accueillir et écouter la parole d'une femme primo-arrivante victime de violence conjugale ? Comment accompagner ces femmes ?

14h-17h30 (**Voix de femmes**)

- Analyse sociologique des premières enquêtes quantitatives et qualitatives sur la réalité du mariage forcé ;
- Causes, signaux d'alerte du mariage forcé et stratégie des familles, quelles conséquences envers les victimes ?
- Conflit de loyauté et d'ambivalence culturelle : comment mieux écouter les femmes et renforcer leurs capacités à faire valoir leurs droits ;
- Accompagnement sociojuridique des jeunes filles et des femmes primo-arrivantes selon leur âge et le risque de violences ;
- Protection spécifique et réparation du préjudice en lien avec l'envoi forcé au pays d'origine ;
- Actions de prévention : sensibilisation des familles et des jeunes, bonnes-pratiques en France et à l'étranger.

Une journée de capitalisation des acquis et d'analyse des pratiques (ADRIC)

Jour 3 / Lundi 10 février 2020 (9h30-17h30) :

Au cours de cette journée, les participant-e-s seront engagé-e-s dans une évaluation des acquis des jours précédents au regard des expériences pratiques ainsi que dans la définition de pistes d'action pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes primo-arrivantes dans la lutte contre les discriminations et les violences, notamment en valorisant leurs ressources propres. Ce temps vise aussi à favoriser l'identification de personnes « référentes » sur le territoire qui pourraient être des interlocuteurs/trices-relais pour les autres professionnel-le-s.

En s'appuyant sur les acquis des précédentes journées de formation, cette journée portera sur :

- La réflexion et les échanges autour des postures professionnelles dans l'accompagnement des femmes primo-arrivantes, par rapport à la prévention des violences, la protection des victimes, et en faveur de leur accès aux droits ;
- La mutualisation des bonnes pratiques d'accompagnement existantes dans le groupe et sur le territoire ;
- Les méthodes et ressources à mobiliser pour développer des actions collectives et/ou pour rendre opérationnel le travail en réseau ;

- Les méthodes et outils de la démarche interculturelle pour optimiser le travail d'accueil et d'accompagnement des femmes primo-arrivantes.

SUPPORTS ET OUTILS :

Les guides de l'ADRIC « *Face aux violences et aux discriminations : accompagner les femmes issues des immigrations* » et « *Femmes primo-arrivantes : de l'accueil à l'intégration* » seront distribués aux participant-e-s comme support méthodologique et outil d'approfondissement.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

La démarche méthodologique proposée par l'ADRIC s'appuie sur une **méthode pédagogique participative** engageant les acteurs-trices dans la recherche des connaissances, dans la modification des représentations et des comportements et dans la construction de nouvelles pratiques. Elle s'appuie sur :

- La proposition d'une approche multi-référentielle intégrant les apports des connaissances anthropologiques, sociologiques, économiques, psychologiques, culturelles, politiques et juridiques ;
- L'articulation entre apports de connaissances théoriques et analyse de terrain ;
- La prise en compte de la spécificité des profils professionnels des stagiaires en permettant la mutualisation des savoirs et le partage des expériences par rapport au cadre de leurs missions.

À cette méthode, l'ADRIC ajoute une **démarche interculturelle** pour déconstruire les visions figées et essentialisées des cultures, tout en rendant visible l'universalité des droits fondamentaux et la dimension transculturelle de valeurs communes comme l'égalité des personnes. Les interventions proposées s'inscrivent dans le strict **respect des règles de déontologie** liées à la formation continue avec les garanties suivantes : confidentialité, écoute, confrontation bienveillante des idées et proscription des jugements de valeur.

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE

Le nombre de places étant limité, merci de bien vouloir vous inscrire **en cliquant sur [ce lien](#)**.

Pour toute information complémentaire au sujet de cette formation, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : inscription@adric.eu